



FONDS DE COMMERCE A CEDER SUITE A LIQUIDATION JUDICIAIRE



PROCEDURE

LJ : SARL CASA MIA

JUGEMENT DE LJ : 13/01/2026

MANDATAIRE JUDICIAIRE : SELARL GM

CONTACT : Téléphone : 04.92.28.03.94 - Courriel : etude@mj-gm.fr

Vente au visa de l'article L.644-2 du Code de commerce (Liquidation Judiciaire Simplifiée)

FONDS DE COMMERCE : Restauration bar lounge

ENSEIGNE : LA VILLA BLEUE

ADRESSE : 7 rue Marceau 06400 CANNES

PRIX MINIMUM SOUHAITE : 80.000 euros

BAIL :

DUREE : bail en tacite reconduction depuis le 30 septembre 2019 puis ayant fait l'objet d'une demande de renouvellement par acte d'huissier signifié le 19 avril 2021

LOYER : 14.230,77 € / mois

DEPOT DE GARANTIE A RECONSTITUER : Néant

DESTINATION DES LOCAUX : Restauration bar lounge exclusivement

SUPERFICIE : environ 276 m2 (maison composée d'un rez-de-chaussée surmontée d'un étage et d'une terrasse jardin).

CONDITIONS POUR FAIRE OFFRE :

DELAI : Jusqu'au 6 mars 2026 à 12h00 en l'étude de MOUGINS

PIECES A TRANSMETTRE :

- Attestation bancaire de financement de l'acquisition envisagée,
- Versement (chèque remis à l'encaissement, chèque de banque ou virement) de 10% du prix, conservé par la liquidation judiciaire en cas de défaillance de la part de l'acquéreur une fois la vente parfaite.
- Copie de la pièce d'identité de la personne physique acquéreuse ou des dirigeants de la personne morale acquéreuse,
- Extrait d'immatriculation et statuts de la personne morale acquéreuse,
- Attestation d'absence de lien de parenté ou d'alliance avec les dirigeants et associés de la SARL CASA MIA

L'ensemble des frais, honoraires et droits relatifs aux actes et formalités de cession est à la charge de l'acquéreur retenu.